à Marcilles, pour y instruire une affaire d'avortement.

Au cours de l'enquête deux arrestations ont été opérées, celles d'un propriétaire de la commune, âgé de 56 ans, et de sa servante, Clémence Gomez, femme Guyot, âgée de 40 ans.

Dans le jardin ont été découverts les ossements d'un fœtus.

Le prévu reproché aux inculpés remonte à quelques mois.

La femme Guyot a quitté son mari, il y a quelque temps, tout laissant la charge de ses six enfants.

Les deux inculpés ont été écroués le même jour à la prison d'Avesnes.

Fécheries. — Le garde-champêtre de la commune, si « de deux chargeux citoyens, a arrêté le nommé Alfred Fontenel, voleur récidiviste, réputé très dangereux.

DUNKERQUE

Nos pêcheurs d'Islande. — Un journal hâvrais a le grand tort de signaler en toutes lettres, comme perdues corps et biens, les goélettes dunkerquoises, « Reine » et « Emma » « Lévy ».

Nous savons parfaitement bien que de sérieuses inquiétudes pèsent sur le sort de ces navires, mais il eut été plus convenable d'attendre le retour de nos vaillants pêcheurs avant de signaler une nouvelle semblable, pour le moins prématurée.

Arrestation. — Quignon Arthur, 22 ans, colporteur, place Calonne 3, a été arrêté pour coups et blessures à sa maîtresse Cadonette Julienne, 20 ans, à qui il a porté un coup de couteau à la tête.

Nécrologie. — Le marégrand de sable (ou Pagesy), des Chargeurs réunis, dont MM. C. et P. Collet père et fils sont les agents consignataires à Dunkerque, M. Dustanchoz, le capitaine-major, vient de mourir à Paris, pendant qu'il se trouvait en mer, venant de la Plata, portant d'une cargaison de diverses marchandises ainsi détaillées :

Chargé à San-Nicolas.

21,000 sacs maïs, 970 balles laine, pour Roubaix-Tourcoing, etc.

Chargé à Buenos-Ayres : 500 sacs tourteaux, 200 sacs de graine de lin, 200 sacs graine sésame, 2 sont morts en route sur 400 cochons vivants; 267 balles de laine pour Roubaix-Tourcoing.

Et le capitaine de la Hanse.

Petite Synthe. — Pendant l'absence de M. Legrand, des vêtements ont disparu de son domicile. Les soupçons se portent sur deux rôdeurs qui ont disparu depuis.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Noyelles-sous-Lens. — Dimanche prochain aura lieu le banquet annuel de la société républicaine et politique établie dans notre commune. On nous affirme que cette fête sera très brillante entraînante et que M. le sénateur Dépres ainsi que MM. les députés Basly et Lamendin y assisteront.

BOULOGNE-SUR-MER

Affreux accident. — Mercredi à 6 heures du soir, une fillette de neuf ans, Marguerite Brebion, demeurant impasse d'Achin, s'accrochant à une grille garnie de défenses, jetait un coup d'œil curieux dans l'intérieur de l'école des sœurs située dans cette rue

Tout-à-coup elle glissa et porta la gorge sur l'une des défenses, qui s'enfonça sous le menton; la pauvre petite, aussi affreusement empalée, aurait conservé pendant longtemps sa terrible position sans la présence d'esprit d'un enfant de huit ans, Georges Delaby, qui soulève sa petite compagne par les jambes et la décroche.

Le docteur Lamiot appelé, n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure qui ne mesure que moins de trois à quatre centimètres de longueur.

Calais. — La police a arrêté Brown John, 23 ans, négociant en charbon, ex-gérant de société Anglo-French Coal, Steam Derricks Company Limited à Calais, inculpé d'abus de confiance.

Il a été mis à la disposition du parquet de Boulogne.

— Le 18 juillet, 2500 à 3000 bobines en cuivre, d'une valeur de 600 francs environ, ont été volées chez M. Belard, fabricant de tulles, rue Gambon.

Les recherches de la police ont amené l'arrestation des voleurs ci-dessous :

Merlin Gustave, 27 ans, ébéniste, carcaverne, rue Chanzy, 26 et 28 ; 2° Merlin Gustave, 15 ans, apprenti menuisier en ouvrage.

SAINT-OMER

Découverte de cadavres. — Six squelettes humains très bien conservés, ont été découverts dernière la caserne de la Barre par des ouvriers occupés au démantèlement des fortifications.

Concours d'animaux. — C'est aujourd'hui et demain qu'a lieu sur le marché aux bestiaux, à partir de six heures du matin, le concours d'animaux reproducteurs de l'espèce chevaline (race boulonnaise).

Décoration. — La nouvelle de la nomination comme chevalier du Mérite agricole de M. Gomelle, horticulteur à St-Omer, secrétaire de la société d'Agriculture de l'arrondissement, a été apprise avec plaisir ; c'est la juste récompense des nombreux services rendus depuis plus de 40 ans, par M. Gomelle à l'Agriculture.

Faucquembergues — La concours agricole de Faucquembergues aura lieu à Coyecques, le dimanche 24 courant.

A l'issue de ce concours aura lieu un grand banquet par souscription : M. Jonnart, le jeune et éminent député de la circonscription prononcera un important discours.

Bonningues-les-Ardres. — M. Arthur Bitsel, 25 ans, journalier, en voulant tirer un coup de fusil en l'honneur d'un mariage qui se célébrait à Guînes, a eu l'index de la main droite enlevé.

MONTREUIL

M. DEVELLE A BERCK

M. Develle, ministre de l'agriculture, est arrivé hier soir à Berck, où il passera quelques jours.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 22 juillet

Nous avons eu l'audience d'hier quelques affaires assez importantes.

TOURCOING

Le drame du chemin des Garennes

Tous nos lecteurs se souviennent de la tentative d'assassinat qui, lundi dernier a mis en émoi toute la population tourcoisienne.

Le nommé J.-B. Vanmeen, en sortant de son travail, à 7 heures du soir, entraîna en maîtresse la fille Delcour, dans un chemin de bâl, situé chemin des Garennes. Là, il voulut avoir des rapports avec elle, mais comme elle résistait, il lui porta à la gorge un violent coup de rasoir. Puis il prit dans le sac qu'elle avait au bras, son pore-monnaie, contenant deux francs et s'enfuit.

Retrouvée deux heures après, baignée dans son sang, la victime fut ramenée chez elle et son agresseur arrêté le même soir, vers dix heures, par le frère de la fille Delcour.

D'après le rapport du docteur, la blessée subira une incapacité de travail de moins de 20 jours.

M. Delcour, frère de la victime, vient à venir raconter le drame tel que se serait le lui a raconté.

Quant à Vanmeen, il déclare avoir agi sous l'influence de l'ivresse et dit ne pas se rappeler les faits qui lui sont imputés.

Comme il est très mal noté dans sa commune, bien qu'il n'ait jamais été condamné, comme il est réputé très violent, au point de battre son père, le tribunal le condamne à un an de prison.

FLERS

Un anarchiste dangereux. — Alphonse Bury, vient d'associer à ses coups et blessures, sinistre Jean gamine de 14 ans, Jules Lefebvre et Henri Her.

Ils sont incriminés d'avoir le 27 mai dernier, dans la teinturerie de MM. Moulet-Lamane, à Flers, hameau du Breuco, où ils travaillaient, coupé une courroie de machine, jeté des boulons dans les engrenages et essayé de mettre le feu aux métiers à l'aide de chiffons imbibés de pétrole.

Lefebvre et Her se reconnaissent coupables, mais prétendent avoir agi d'après les conseils et les ordres de Bury.

Quant à ce dernier, il a la réputation d'un anarchiste. Le 1er mai, il avait affiché dans la cour de la teinturerie des placards dans lesquels il menaçait la journée de 8 heures, insultait les patrons et menaçait de les faire sauter.

A l'audience, il se défend vigoureusement être l'auteur des détériorations commises.

Son avocat, Me Catelle demande pour lui l'acquittement par sa simple.

M. Verstraete, avocat de Lefebvre et Her, demande que le tribunal leur fasse l'application de la loi Bérenger.

Le tribunal renvoie son jugement à aujourd'hui.

⁂

Autres condamnations. — Arthur Vandenberghe, 500 francs d'amende pour fraude — Louis Dancoisne, 4 mois de prison, loi Bérenger : Arthur Bossaert, 4 mois ; Charles Maine, 3 mois et 1 jour pour vol. — Clémentine Corbo, 6 mois et 5 fr d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse. — Pierre Fétiot, 3 mois et 16 francs pour coups.

Me Courant.

Cour d'assises du Nord

Nouvelles affaires renvoyées devant les assises du mois d'août :

Faux en écriture publique, usage de faux et vol qualifié. — Ferdinand-Jean Meyer, 34 ans, né à Roubaix, garçon de magasin à Lille.

Mœurs. — Henri-Ferdinand Sogez, 35 ans, né à Santain, journalier à Valenciennes.

— Charles-Louis Vanhuyse, 46 ans, né à Roulers (Belgique), tisseur à Halluin, arrondissement de Lille

Vol qualifié. — 1° Guillaume Deforsan, 35 ans, né à Bruxelles, peintre en bâtiment à Lille ; 2° Jules Deforsan, 31 ans, né à Anderlecht (Belgique), tailleur d'habits à Lille.

Vols qualifiés et complicité. — 1° Emile-Louis Durand, 29 ans, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique), tisseur à Halluin ; 2° Louis-Charles-Joseph Delecroix, 24 ans, journalier à Marquillies, arrondissement de Lille.

Cour d'appel de Douai

La rentrée de la cour d'appel de Douai est ainsi fixée : Audience solennelle, 1893-94 :

Première chambre civile. — M. Mazeaud, président ; M. Lemaître, président de chambre ; M. Bonnier, M. Bouvier, Hibon, Bocquet, Dupuel, Favier, Marcagni, conseillers.

Deuxième chambre civile. — M. Lemaître, président de chambre ; MM. Dehay, des Etanga, Gellé, Bonnier de Montiny, de Brix, Jar ét, conseillers.

Audience correctionnelle. — M. Desclèze, président de chambre ; MM. Martinet, de Borville, Hannotin, Gellé, Tordeur, Vibert, Cottez, conseillers.

Chambre des mises en accusation. — M. Desclèze, président de chambre ; MM. de Borville, Hannotin, Ghesbrant, Marcagni, conseillers.

De tous les Apéritifs

actuellement servis à la consommation

BANYULS-TRILLES

est le SEUL qui soit recommandé par les *Célébrités médicales*

DANS TOUS LES CAFÉS

et chez les Entrepositaires. — Exiger la marque.

Nouvelles à la Main

Bon ménage.

La femme du grand chirurgien X... voudrait deux magnifiques brillants qu'elle a vus chez un joaillier.

— C'est bien cher ! fait l'homme de science

— Mais, dit la coquette, tu hésites à couper les deux jambes au baron et à ouvrir l'abdomen à la marquise, fais cela et j'aurai mes diamants.

Lui sourient :

— Cela ne m'effraie pas, chère amie, je coperai un ou deux bras de plus et tu auras tes brillants !

— Que tu es bon !

Et le chirurgien part en envoyant un baiser à son épouse.

⁂

Douce nativité.

Deux jeunes ouvrières tombent en arrêt à la porte d'une boulangerie devant un superbe nègre portant le costume traditionnel des mitrons.

— Tiens, un nègre boulanger.... Il y en a donc ?

— Tout bête !... Il faut bien faire le pain de seigle...

BRULE-MAISON.

LES MARTYRS DE NOS JOURS

L'héroïsme n'a point disparu de la terre ; nous le voyons tous les jours, quelque part dans le monde et il n'y a guère de personne qui ne pulse, monitor du doigt tel homme ou telle femme héroïque dans sa vie et dans ses efforts journaliers. Et les martyrs de nos jours ? Mais oui ! Hélas, oui ! et nous les voyons journellement ; nous en voyons tout près de nous. Le nommé Vanmeen, il déclare avoir agi sous l'influence de l'ivresse et dit ne pas se rappeler les faits qui lui sont imputés.

Comme il est très mal noté dans sa commune, bien qu'il n'ait jamais été condamné, comme il est réputé très violent, au point de battre son père, le tribunal le condamne à un an de prison.

FLERS

Un anarchiste dangereux. — Alphonse Bury, vient d'associer à ses coups et blessures, sinistre Jean gamine de 14 ans, Jules Lefebvre et Henri Her.

Ils sont incriminés d'avoir le 27 mai dernier, dans la teinturerie de MM. Moulet-Lamane, à Flers, hameau du Breuco, où ils travaillaient, coupé une courroie de machine, jeté des boulons dans les engrenages et essayé de mettre le feu aux métiers à l'aide de chiffons imbibés de pétrole.

Lefebvre et Her se reconnaissent coupables, mais prétendent avoir agi d'après les conseils et les ordres de Bury.

Quant à ce dernier, il a la réputation d'un anarchiste. Le 1er mai, il avait affiché dans la cour de la teinturerie des placards dans lesquels il menaçait la journée de 8 heures, insultait les patrons et menaçait de les faire sauter.

A l'audience, il se défend vigoureusement être l'auteur des détériorations commises.

Son avocat, Me Catelle demande pour lui l'acquittement par sa simple.

M. Verstraete, avocat de Lefebvre et Her, demande que le tribunal leur fasse l'application de la loi Bérenger.

Le tribunal renvoie son jugement à aujourd'hui.

⁂

Autres condamnations. — Arthur Vandenberghe, 500 francs d'amende pour fraude — Louis Dancoisne, 4 mois de prison, loi Bérenger : Arthur Bossaert, 4 mois ; Charles Maine, 3 mois et 1 jour pour vol. — Clémentine Corbo, 6 mois et 5 fr d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse. — Pierre Fétiot, 3 mois et 16 francs pour coups.

Me Courant.

Cour d'assises du Nord

Nouvelles affaires renvoyées devant les assises du mois d'août :

Faux en écriture publique, usage de faux et vol qualifié. — Ferdinand-Jean Meyer, 34 ans, né à Roubaix, garçon de magasin à Lille.

Mœurs. — Henri-Ferdinand Sogez, 35 ans, né à Santain, journalier à Valenciennes.

— Charles-Louis Vanhuyse, 46 ans, né à Roulers (Belgique), tisseur à Halluin, arrondissement de Lille

Vol qualifié. — 1° Guillaume Deforsan, 35 ans, né à Bruxelles, peintre en bâtiment à Lille ; 2° Jules Deforsan, 31 ans, né à Anderlecht (Belgique), tailleur d'habits à Lille.

Vols qualifiés et complicité. — 1° Emile-Louis Durand, 29 ans, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique), tisseur à Halluin ; 2° Louis-Charles-Joseph Delecroix, 24 ans, journalier à Marquillies, arrondissement de Lille.

Cour d'appel de Douai

La rentrée de la cour d'appel de Douai est ainsi fixée : Audience solennelle, 1893-94 :

Première chambre civile. — M. Mazeaud, président ; M. Lemaître, président de chambre ; MM. Bonnier, Bouvier, Hibon, Bocquet, Dupuel, Favier, Marcagni, conseillers.

Deuxième chambre civile. — M. Lemaître, président de chambre ; MM. Dehay, des Etanga, Gellé, Bonnier de Montiny, de Brix, Jar ét, conseillers.

Audience correctionnelle. — M. Desclèze, président de chambre ; MM. Martinet, de Borville, Hannotin, Gellé, Tordeur, Vibert, Cottez, conseillers.

Chambre des mises en accusation. — M. Desclèze, président de chambre ; MM. de Borville, Hannotin, Ghesbrant, Marcagni, conseillers.

De tous les Apéritifs

actuellement servis à la consommation

BANYULS-TRILLES

est le SEUL qui soit recommandé par les *Célébrités médicales*

DANS TOUS LES CAFÉS

et chez les Entrepositaires. — Exiger la marque.

Nouvelles à la Main

Bon ménage.

La femme du grand chirurgien X... voudrait deux magnifiques brillants qu'elle a vus chez un joaillier.

— C'est bien cher ! fait l'homme de science

— Mais, dit la coquette, tu hésites à couper les deux jambes au baron et à ouvrir

SI VOUS VOULEZ prendre du poids, guérir dyspepsies, dissoudre les graisses sans régime, dissoudre, Exv. franco. Boîte d'essai, coff. 3 fr. 1 fr. 50. L. Samson et Cie, 95, boulevard Magenta, Paris. — On demande Représentants.

OSTENDE

HOTEL DU NOUVEAU PASSAGE

CAFÉ-RESTAURANT

En face du Débarcadère des Bateaux à vapeur.

Chambres à 2 fr. Arrangement pour Société.

4827 E. HUGHE.

MAISON ENTIÈREMENT RESTAURÉE

CAFÉ - HOTEL - RESTAURANT

Ch. FLORIN

DE ROUBAIX

34, rue Longue, 34

OSTENDE

Un confortable repas à la Carte.

TABLE D'HOTE, à midi et demi

Dîner complet, soupe, potage, 2 plats de poissons, 2 plats de viandes, 1 plat de légumes, pain de seigle, fromage, dessert. Prix : 2 francs.

Restaurant à la carte et prix fixe.

Bouillabaisse tous les jours. Spécialité de cuisson.

TRAITEMENT TOUS LES JOURS

HUITRES, MOULES, CREVETTES

Arrangement pour Familles

On trouvera dans l'Etablissement : *Le Journal de Roubaix et l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

La Maison est située entre les descentes de la Grande Christine et de la rampe de Flandre.

DIMANCHE 29 JUILLET

Train de Plaisir pour OSTENDE

SANTÉ A TOUS rendue sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY du Lorrain, le

REVALESCIÈRE

Guérissant les dyspepsies, habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastites, gastralgies, phtisie, dyssenterie, gastro-entérite, algrées, acidités, pituite, pituitisme, vertiges, bourdonnements, insomnies (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippes, oppression, bronchites, congestion, nevroses, douleurs, névralgies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, cavités et vessies, sang, maux des bronches, voies, poumons, estomac et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces.

Wittry-les-Reims (Marne), le 23 octobre 1890

Je faisais journellement usage de la Revalescière et je prescrits à mes malades, particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats. Dr RAVAUD.

Le Dr Heuzé écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour nourrir les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 18 octobre 1892 : J'ai prescrit votre Revalescière à plusieurs malades opprimés votre Revalescière. En ce moment encore je traite un patient qui ne devra la vie qu'à elle.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière a rendu chez moi de merveilleux résultats ; c'est la seule chose que je puisse prescrire. H. Garrigue, docteur doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise 50 fois son prix en médicaments. Elle guérit les gastrites non les épuisés par l'âge, le travail ou les excès chlorotiques. Et bottes : 1/4 kil. 2 fr. 50 ; 1/2 kil. 4 fr. ; 1 kil. 7 fr. 50 ; 12 kil. 6 fr. ; 6 kil. 36 fr., soit contre 25 c. en sus. Plus de 4 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Dans la Revalescière Chocolatée, Exig. rend appétit, donne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. Et boîtes de 2 fr. 50, 6 fr. 50 et 12 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Bordeaux, 1 bel hôtel, bons pharmaciens et opticiens, Dr Barry et Cie (Sanfiel), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôts à Lille, pharmacie Centrale ; Gobert et Cie, 32, rue Nationale ; Bertrand, 3, place Gambetta, 71, rue Nationale ; Berche, 56, rue de Paris ; Epicerie Parisienne, 52, rue Nationale. 102.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 22 juillet

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignée de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr.		TYPE 2 qual. cour.		TYPE 3 F	
	Cote jour	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.	Cote jour	Cote préc.
Janvier	4 70½					
Février	4 70					
Mars	4 75					
Avril	—					
Mai	—					
Juin	—					
Juillet	4 575	4 550	4 50		4 50	
Août	4 55	4 575				
Septembre	4 60	4 60				
Octobre	4 60					
Novembre	4 65	4 600				
Décembre	4 65	4 65				

Peignée d'Australie

Type A 1

Janvier	—	—
Février	4 50	—
Mars	4 50	—
Avril	4 50	—
Mai	4 50	—
Juin	4 50	—
Juillet	4 50	—
Août	4 50	—
Septembre	4 50	—
Octobre	4 50	—
Novembre	4 50	—
Décembre	4 50	—

DÉTAIL DES TRANSACTIONS

Semaine finissant Tourcoing

Contrat 4

Juillet	5,000	à 4,575
Août	15,000	à 4,570
Septembre	15,000	à 4,600
Octobre	10,000	à 4,600
Novembre	10,000	à 4,600
Décembre	10,000	à 4,600
Total de la Période	75,000 kilos.	

Tendance soutenue.

ANVERS, 22 juillet

Peignée française de la Plata

En disponible, il a été traité 147 balles de la Plata en fils et 0 balle Australie.

Contrat A

Juin, 0,00 0/0 ; juillet, 0,00 0/0

Peignée allemande de la Plata

Contrat B

Janvier, 0,00 0/0 ; avril 0,00 0/0 ; mai 0,00 0/0 ; juin, 0,00 0/0 ; juillet 4,50 0/0 ; août, 4,50 0/0 ; septembre, 4,50 0/0 ; octobre, 4,50 0/0 ; novembre, 4,57 1/2 ; décembre, 4,60 0/0 ; mars 0,00 0/0.

Ventes : 120,000.

Marché soutenu.

PLACEMENTS SÉRIEUX

Nous donnons avis aux personnes désireuses de leurs intérêts, que les actions de la

Brasserie Coopérative

L'UNION DES TROIS VILLES

deuxième émission, se trouvent dès à présent souscrites.

Il reste donc à profiter d'une partie de l'émission des obligations de 500 fr., libérées à 450 fr., intérêts 5 0/0.

Pour renseignements, s'adresser ou écrire à M. Louis GIOT, mandataire de la Brasserie « L'Union des Trois Villes », 24, rue d'Alger, à Roubaix. 2347e.4835

BOURSES COMMERCIALES ET AGRICOLES

Huiles, Graines et Tourteaux

LILLE 22 juillet	HUILES GÈN. Cotât.	Cotât. préc.	TOURT. l'hectolitre l'hect.	les 100 kilos.
Colza	—	55 —	—	—
Œillette b.	—	—	16 —	4 —
Lin de pays	—	54 —	61 50	16 — 4 25
Lin étranger	—	45 —	—	16 — 4 25
Navette	—	—	—	16 — 4 —
Chanvre	—	—	—	10 — 4 11 —

Huile sourde pour quinquet 61 — 4 —

PARIS 22 juillet (*Dépêche spéciale*)					
	22	20		22	20
Courant	55 —	55 25	Courant	44 50	45 —
Août	55 —	55 25	Août	44 50	45 —
4 derniers	55 25	55 25	4 derniers	45 —	45 —
4 prem.	57 —	57 25	4 prem.	47 50	47 75

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 22 juillet (*Dépêche spéciale*)					
Blés			Farines		
	22	20		22	20
Courant	22 —	22 —	Courant	52 —	52 —
Août	22 —	22 —	Août	52 —	52 —
Sept.	22 —	22 —	Sept.	52 —	52 —
4 derniers	22 —	22 —	4 derniers	52 —	52 —
4 prem.	22 —	22 —	4 prem.	52 —	52 —

Marque Corbeil ..... 55 —

Seigles					
Courant	23 05	23 05	4 derniers	23 30	23 05
Août	23 05	23 05	4 prem.	23 30	23 05

Seigles					
Courant	16 10	16 —	4 derniers	16 25	16 25
Août	16 10	16 05	4 prem.	16 40	16 45

ALCOOLS

PARIS, 22 juillet — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux		
	22	20
Courant	48 25	47 25
Août	47 —	46 75
4 derniers	43 25	43 —
4 premiers	43 —	43 —

COTONS

HAVRE

Janvier	1892 48 8/4	Juillet	1892 46 1/8
Février	48 3/8	Août	46 3/8
Mars	49 1/8	Septembre	46 7/8
Avril	49 3/8	Octobre	47 5/8
Mai	50 — /	Novembre	47 7/8
Juin	— /	Décembre	48 3/8

SUCRES

LILLE	Courant. jour	Cours préc.
Sucre N° 3 (100 degrés)	—	36 25
» raffiné	—	47 —
» Manqueno N° 2	—	39 50
» pain Cahi. N° 1	100 —	120 —
Raffineries disponibles	—	46 00
Mélasses	37 50	37 —
Tête en chaîne	—	—

PARIS, 22 juillet — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Nous 88° ..... | 36 12 — | — | — | —

Sucres		
Janvier	36 87	37 —
Février	36 87	37 —
Mars	36 87	37 —
1 Octobre	36 87	36 12
Raffinés	104 50	—

PÉTROLES

ANVERS

Disponible	1892		
Courant			
4 derniers mois			

CAFÉS

HAVRE — Disponible

Janvier	1892	Juillet	1892
Février		Août	
Mars		Septembre	
Avril		Octobre	
Mai		Novembre	
Juin		Décembre	

ANVERS — Disponible

Janvier	1892	Juillet	1892
Février		Août	
Mars		Septembre	
Avril		Octobre	
Mai		Novembre	
Juin		Décembre	

BOURSE DE LILLE

Du 22 juillet

Rentes Françaises (Villes et Départements)

Lille 1860, 111 — Lille 1884, 312. — Département du Nord, 108.75. — Roubaix-Tourcoing Improductible 4 fr. 0 en sus du 3 0/0.

COTONS

Ancin (100e de fil) 1893, — Belle-Etoile, le 0/0 ex-coupon 1892, — Cotonnière de Tourcoing, 1 fr. 50. — Cotonnière, le 0/0 ex-coupon 1892, 4470 4475. — Escarpelle (Nord), 1660. — Mazeville (ex-c. n° 20), 5650. — Tissage de Lin, 107 fr.

Fonsor et Hatton Poudrerie, 1890, 1895.

Dernier et Annin 1879, ex-c. 1893.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau spécial des valeurs sans cours.

BOURSE DE BRUXELLES

du 22 juillet 1893

Emp. 3	3/8	1.102 60	Sucre Tirlem.	1895	310 67
	1/2	102 70	Non libéré	1895	—
	1/2	102 60	Obligations de Sucrerie		—
	1/2	102 60	Charbonnages		—
	2 1/2	88 40			—
Amortisst	4 1/2	—	Tramways		—
	4	101 —	Banque		—
	3	97 75	Gand.		1095 —
Cr. com.	4 1/2	—			1095 —
	4	110 —			1095 101 75
	3	115 —	Liège		1095 101 75
	3 pc	115 —			1095 105 50
	3 pc	103 —			1095 105 50
Anvers	1887	101 87			1095 105 50
Nat. libre	1887	—			1095 105 50

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 juillet.

Les hauts cours pratiqués au Stock de la place amènent quelques réalisations.

Le 3 0/0 décroît à 97 65.

Le 4 1/2 à 102 70.

La Rente italienne continue à rester à 76 75.

On interprète comme un symptôme favorable la présence, à Paris, du prince de Galles, héritier du royaume d'Italie.

L'Extérieur est à 69 0/0.

Le Portugais revient à 71 85.

L'Orange à 66 30.

Le Crédit Foncier et la Banque de France sont en hausse à 1,325 fr.

Le Crédit Foncier cotait le 20 avril à 1,305.

La Banque de France cotait le 20 avril à 1,295.

D'après des renseignements, la souscription au 500,000 Commandes du Crédit Foncier, en cours, sera de 75 0/0 environ.

La Banque de Paris s'inscrit à 1,000 fr.

La Société générale commence les hostilités en cédant à 450.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit nouveau à 781.

Les Chemins de fer restent à 4 francs 0/0.

Informations Financières

Le rapport que se mêle de l'indemnité du chemin de fer du Nord, qui a été voté par 50 voix contre 50 nouvel possible, la ligne entière sera livrée à la circulation.

Le bruit a été mis en avant de la formation d'un grand syndicat à la hausse sur les Parts financières.

Nous apprenons aujourd'hui que les directeurs de ce syndicat auraient décidé de commencer l'opération une première semaine, et de n'opérer qu'à moitié de mois prochain. Le syndicat, dit-on, a la chambre syndicale des agents de change, qui a adopté le principe de la hausse, mais qu'il a cette date très rapprochée on sera sans doute bien au-dessus du cours actuel de 50 fr.

LE COMPTOIR DE CHANGE

A. Pajot et Ch. Lefebvre

LILLE — ROUBAIX

Rue Nationale, 67 bis, et rue de la Gare, 4

PARIS, sans les coupons français et étrangers dont le taux est actuellement connu

15 jours avant leur échéance

ACHÈTE ET VEND A TERMAT

sans frais, sur valeurs cotées

TITRES CONTRE ESPÈCES

ORDRES DE BOURSE

A Paris, Lille, Bruxelles, etc., aux conditions spécifiées.

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 53

L'OR ET LE SANG

DEUXIÈME PARTIE

L'AMOUR QUI PASSE

Il avait trente-deux ans ; l'amour méprisé ou vaincu prépait de terribles revanches !

Plus qu'il ne voulait se l'avouer. Il adorait Martha ; l'amant se réveillait et aussi le père !

Placé dans cette cruelle alternative de sacrifier son enfant ou de la Martha, de s'abandonner son œuvre, il hésitait ! Jusqu'où il pensait que rien ne pourrait l'arrêter dans sa marche ; que d'un coup de ses vigoureuses épaules il balancerait les obstacles les plus roides, — et aujourd'hui il était retenu par deux bras de femme et deux bras d'enfant !

Martha survivait sur le visage de son amant ses hésitations bien compréhensibles ; elle crut même qu'il craignait les colères de la Maffia, de cette société aux vengeances implacables.

— Vous redoutez le châtiment, n'est-ce pas ? Hélène.

— Moi ! non, certes ! J'ai lutté contre le monde entier, contre l'organisation de la société moderne, et mon action est déjà connue, puisque sur tout le globe, les humbles bénéficient d'espoir en entendant mes paroles !

— Alors, quoi ?

— Je saurais me défendre contre ces gens, mais je ne veux pas me défendre ! ma conscience...

Elle ne voulut pas qu'il se griffât encore de ses phrases.

Brusquement elle l'arrêta pour lui dire en s'approchant plus encore :

— Votre conscience ne saurait vous reprocher de vous sacrifier pour Marcel ! Il est des cas où l'homme doit faire table rase de ses adorations passées, de ses projets, de ses rêves ! Ceux qui vous maudiront auraient agi comme vous, car la plus grande douleur humaine est de perdre son fils. Le tuer n'est plus une souffrance, c'est la dernière des monstruosités !

— Ce n'est pas moi qui le tue.

— Si, c'est moi ! Et vous le savez bien. Puisqu'il mourra si vous ne le secourez pas, alors que vous n'avez qu'un geste à faire.

Comme il se sentait faible, il détourna ses regards des siens.

Reprenant cette raison qu'il donnait à La Fusterie :

— Et si ce misérable ne vous rend pas Marcel ? interrogea-t-il.

— Nous aviserons. Pour l'heure, il faut retarder le crime... Quoi ? Dontez-vous qu'il soit capable de mourir ? Vous le connaissez bien, et moi je l'ai vu chez moi. Il a des appétits fous et des colères indicibles. Rien ne saurait le retenir. Dans son existence, il y a des cadavres, certainement. L'homme qui donne cinq millions pour l'espérance d'une année de plaisir est capable de tout. Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous entendez parler de lui. Vous-même me racontiez ses forfaits.

Elle se redressa et vint enlacer de ses beaux bras le cou du Semeur :

— Je t'en conjures, si tu m'aimes, si tu nous aimes.

Il eut une sorte de râle.

— Oh ! si je vous aime ! Grand Dieu ! si je ne vous aimais pas !

— Eh bien, alors ! tu sais bien que tu trouveras dans mon éternel amour, dans mon éternelle reconnaissance, un refuge contre les menaces du monde, toujours ouvert pour toi ! ta conscience et mes caresses. Tu pourras chercher ailleurs l'or qu'il te faut ; une fois notre fils à l'abri, tu pourras courir encore après cette même fortune que tu vas rendre. Ce sera un incident de la chasse, voilà tout. Il ne se rencontrera pas trois hommes assez indignes pour te reprocher ta conduite dans ces conditions. Ils sont pérel ceux qui te jugeront, ils aiment, peut-être,

Sa voix devenait tendre, avec des câlineries d'une douceur infinie.

— Ne songe pas à eux, à mes chefs, répliqua-t-il.

— A qui donc ?

— A mes frères qui souffrent et qui meurent, à des hommes courbés sous leur fardeau et que j'ai consolés ! Je leur ai promis la victoire, et aujourd'hui que j'ai des armes, je les livre !

Une dernière convulsion lui fit crier cette phrase :

— Non ! tant pis ! je ne vendrai pas mes frères, je ne trahirai pas mes chefs !

Alors Martha s'éloigna :

— Bien ! Je m'en vais. Je ne veux pas rester avec un parricide.

— Un parricide, moi !

— Oui !

La jeune femme allait dans la chambre pour y chercher son manteau.

Le Semeur vint à elle, et posant sur son bras ses doigts crispés :

— Mais tu ne vois pas que je ne peux pas l'obéir, et que je donnerais mon sang pour l'obéir ? Tu ne vois pas que je deviendrais le plus vil des voleurs après avoir été le plus convaincu des justiciers.

— Ah ! laisse-moi ! fit-elle en essayant de se dégager.

— Non !... je ne te... Non ! Tu es à moi ! et je te garderai !

Elle le regarda bien en face :

— Vous n'espérez pas peut-être m'